Janvier 2012

Madame, Monsieur,

Depuis cent ans, l'AEPO CFA DE L'OPTIQUE est au service de la formation des opticiens et de leurs collaborateurs. La TAXE d'APPRENTISSAGE est une ressource primordiale pour donner à tous nos apprentis les meilleures chances de succès.

Vous trouverez dans la plaquette ci-joint comment optimiser votre soutien à la formation des apprentis de l'AEPO CFA DE L'OPTIQUE, et vous pourrez simuler votre calcul de taxe et imprimer votre bordereau directement sur notre site www.aepo-optique.com.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de nous retourner votre promesse de versement dans les meilleurs délais (par fax, e-mail ou courrier).

Frédéric LEBLANC
Président de l'AEPO

Merci de préciser les mentions suivantes :

Nom/Prénom : ……..……..……..

Fonction : ……..……..……..

Raison sociale de la société *:* ……..……..…..

N° Siret : |___.___.___|___.___.___|___.___.___|___.___.___.___.___| **code NAF** |___.___.___.___.___|

A choisi de soutenir les apprentis de l'AEPO CFA de l'optique en versant les montants suivants de Taxe d'Apprentissage 2012 (sur salaires 2011) à l'AEPO CFA DE L'OPTIQUE :

Quota obligatoire	……€
Quota libre	……€
Hors Quota Catégorie A	……€
Hors Quota Catégorie B	……€
Hors Quota Catégorie C	……€
Total de TA versée l'AEPO CFA de l'optique	……€

Nom de votre OCTA en 2012 (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage : UNIPE, CCI,…) : ……
……..……

Plus de renseignements sur www.aepo-optique.com ou contacter M. Maillé au 01 47 34 34 87 (taxe@aepo-optique.com)

AEPO – CFA de l'optique : 163 rue de Sèvres 75015 PARIS
Tel : 01 47 34 23 89 – Fax : 01 42 73 05 18
courriel : aepo @aepo-optique.com – site : www.aepo-optique.com
Association loi 1901 immatriculée à la Préfecture de Paris n°5070 – Siret : 784 448 532 00043 – Code NAF 8554 A
R.N.E. 0751457 B – Formation continue n° 11750206675